

Année scolaire 2022/2023

Demande d'hébergement à l'internat

L'internat Nitot et Pierre Emmanuel accueillent des élèves de trois établissements. Le lycée Saint-John Perse ne disposant que d'un nombre limité des places, **elles seront attribuées en fonction de critères prenant en compte l'éloignement du domicile.** **Attention :** pour la rentrée 2022 des travaux de rénovation importants sont encore prévus à l'internat Nitot. D'autres possibilités d'hébergements dans des internats de proximité sont susceptibles d'être proposées (Juranton ou Gelos). Nous sommes en attente de précisions (début juillet) de la part de la direction du lycée Saint-Cricq et de la région Nouvelle-Aquitaine.

Les familles seront informées par téléphone des résultats de la commission d'affectation au plus tard le **8 juillet 2022**. Les élèves affectés à l'internat recevront un dossier d'inscription qui sera à renvoyer à l'internat.

Tout désistement de candidature doit être signalé dans les meilleurs délais , à Mmes ALVAREZ ou FARGES, CPE du Lycée Saint-John Perse.

ETAT CIVIL DE L'ELEVE	
NOM	Prénom
Classe 2020/2021	Date de naissance
Adresse	Téléphone portable élève
.....
Boursier <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

RESPONSABLES DE L'ELEVE	
Responsable légal 1 financier	Responsable légal 2
NOM Prénom	NOM Prénom
Adresse	Adresse
.....
Profession	Profession
Distance domicile/lycée	Distance domicile/lycée
Temps du trajet	Temps du trajet
Moyen de transport	Moyen de transport
Téléphone domicile	Téléphone domicile
Téléphone portable	Téléphone portable
Téléphone lieu de travail	Téléphone lieu de travail

Vu et pris connaissance, le

Signature